Ministère de l'education bre: 1 Naturale p. 11

2/11/1979

Profee

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Me

Kigali, le 2 NOV. 1979 No 09.00/5/94

Monsieur le Ministre du Plan KIGALI

13 udget

Réf. Nº :

Annexe :

Objet :

Date control : 2-19. 34 No Chassessent : 15632409, 00

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les prévisions relatives au Budget de Développement pour l'exercice 1980.

Je souhaite attirer votre particulière attention sur la priorité absolue devant être accordée aux projets visant la continuation de la mise en application de la Réforme de l'Enseignement. Il s'agit notamment des deux projets suivants : "Contrepartie dans le projet d'éducation scolaire et Subsides aux communes ainsi que la construction et l'équipement des ateliers des Ecoles Normales."

S'agissant du premier projet, le montant demandé de 748 millions de nos francs servirait à la construction d'une partie des Centres d'enseignement rural et artisanal intégré; l'autre partie étant prise en charge par les aides extérieures comme vous pouvez le voir dans le document ci-joint. Point n'est plus besoin d'insister pour que ce montant soit trouvé afin que les lauréats de la 8º année primaire puissent bénéficier des infrastructures d'accueil dans le post-primaire généralisé. Notons que les délais de 2 ans constituent un minimum, vu que les premiers élèves vont sortir de la 8º année dès juillet 1981.

Quant au second projet ci-dessus évoqué, son urgence et son importance se passent de commentaire dans ce sens qu'il faut préparer notamment les enseignants des Centres de l'enseignement rural et artisanal intégré dont question précédemment.

Il est par ailleurs indispensable que le Gouvernement essaye par tous les moyens d'honorer ses engagements vis à vis du peuple tels qu'ils sont relatés dans les "Mesures générales d'Application de la Réforme de l'Enseignement".

Copie pour information à :

√ -Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise

KIGALI

-Monsieur le Ministre des Finances KIGALI

Pour le Ministre de l'Education Nationale

en mission
Le Secrétaire Général
HIGANIRO Al phonse.-

A. PROJETS EN COURS

AI. Contrepartie dans le projet d'éducation scolaire (cfr. art. 29.II.52.20 du BD 1979) et Subsides aux communes

Montant demandé : 748.000.000 FRW.

Justification: Comme l'indique le document portant mesures générales d'application de la réforme de l'enseignement", le Gouvernement a décidé de généraliser l'ENSEIGNEMENT RURAL ET ARTISANAL INTEGRE.

A cette fin, les besoins en établissements de cet ordre d'enseignement sont de 985 Centres devant être achevés d'ici septembre I98I.

Compte tenu du nombre d'établissements déjà existant (125 centres), des Centres dont le financement est acquis (25 du FENU, 30 des USA, ± 279 du Ve FED et II7 du JAPON), soit au total 576 CERAI à considérer comme acquis, le Budget de Développement I980 doit prendre à sa charge la différence, c'est à dire 409 établissements.

Par ailleurs, comme on peut également le lire dans le document sus-mentionné, le financement de ces établissements se repartit comme suit entre les différentes sources et par centre :

- Population (Umuganda): 515.284 F.

- Commune (main d'oeuvre qualifiée) : 206.II3 F.

- Gouvernement (subsides aux communes pour

la main d'oeuvre qualifiée): 435.418 F.

- Gouvernement (matériaux importés): I.088.527 F.

- Aide extérieure (Equipement pédag. technique) :

700.000 F.

On déduit de ce qui précède l'intervention du Gouvernement :

- a) matériaux : I.088.527 F X 409 = 445.207.543 FRW

b) subsides : 435.418 F X 409 = 178.085.962 FRW

TOTAL : 623.293.505 FRW (coût de déc. 1978)

Hausse : 20 %

TOTAL : 747.954.600 FRW

Arrondi à 748.000.000. FRW.

A2. Contrepartie dans la continuation de la faculté de droit de l'U.N.R. (cfr. art. 29.II.32.26 du BD I979).

Montant demandé : 9.856.800 FRW + 4.352.600 FRW = I4.209. 400

Justification : cfr. votre lettre nº I658/77/08.02.2I du 3 septembre I977

et tenir compte du fait que le B.D de I979 n'a inscrit que 5.000.000 F au lieu

de 9.352.600 F. prévu. Voir également l'annexe 2 ci-joint :

A3. Dotation au CEAER - UNR. (cfr. art. 29.21.42.38 du BD 1979)

Montant demandé: 7.122.000 FRW

Justification : Cfr. le document annexe 3 ci-joint émanant du CEAER.

B. PROJETS NOUVEAUX

BI. Construction du Collège de Muramba

Montant : 50,000.000 FRW

Justification: La Direction de cette école a déjà une promesse ferme d'une aide à condition que le Rwanda y participe pour 25 % du coût total du projet estimé à 200.000.000 FRW il y a 2 ans.

B2. Construction d'une bibliothèque nationale

Mentant: 88.000.000 FRW

Justification: Voir lettre nº 15.03.02/3441 du 10 juillet 1978 me transmise par le Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement et dont copie vous a été réservée.

B3. Construction et équipement des ateliers des Ecoles Normales

Montant demandé: 62.400.000 FRW en 2 ans.

Justification: Les Ecoles Normales rénovées formeront des enseignants de l'Enseignement Primaire et de l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré.

Pour remplir cette mission, les Ecoles Normales doivent disposer des ateliers des cours pratiques (en menuiserie, cuisine, couture,). On comprend alors aisément que la mise sur pied de ces ateliers fonctionnels est une condition nécessaire pour réussir la Réforme Scolaire.

Il est prévu 26 écoles normales devant ouvrir leurs portes en septembre 1981. Le coût de chaque atelier étant estimé à 2.400.000 FRW sur les

exercices budgétaires 1980 et 1981.

B4. Financement complémentaire pour la construction et l'équipement du Collège de

Montant: 145.000.000 FRW

Gisenyi.

Justification: Le Gouvernement a décidé (cfr. Mesures Générales d'application de la Réforme de l'Enseignement, p. 15) de construire pendant cette première période de 5 ans un établissement d'enseignement secondaire d'une capacité de 500 élèves.

Compte tenu du fait que la Belgique a accepté de financer la construction du Collège de Gisenyi pour 165.000.000 FRW, un financement complémentaire de 145.000.000 FRW est à prévoir pour l'installation de la Section Normale, comme le prévoit les plans de cette construction.

UNIVERSITE NATIONALE DU RIJANDA

CENTRE D'ETUDES ET D'APPLICATIONS
DE L'ENERGIE AU RWANDA.

Butare, le 11 Septembre 1979

Objet : Dotation au CEAER du Budget de Développement.

A traited par 20 SEPT. 1979
Date entries 20 SEPT. 1979
No Classement 13846

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale KIGALL.

> S/C Monsieur le Vice-Recteur de l'Université Mationale du Rwanda BUTARE.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint les prévisions budgétaires du CEAER pour l'année 1980.

Nos prévisions ont été établies sur la base du programme annexé au 7ème rapport d'activités du CEAER: "PLAN SOLAIRE POUR LE RWANDA" et dont vous trouverez une copie additionnelle sous pli. En résumant les orientations principales de nos travaux en 1980 mous travaillerons sur deux objectifs principaux.

I .- ENERGIE SOLAIRE RURALE.

Nous chercherons à aboutir à un impact en milieu rural en préparant plusieurs expériences pilotes qui seront réalisées sur le terrain fin 1980. Nous accorderons en particulier l'attention à la question de cuisson des aliments et au mis sur pied d'une infrastructure énergetique rurale ponctuelle (microcentrales photovoltaiques, biogaz et hydroélectriques).

2 -- LA CREATION D'UNE INDUSTRIE SOLATRE RWANDAISE

Il s'agit de développer les produits aptes à la communicialisation et de développer le marché solaire rwandais en une endant la création d'une usine ou d'atelier

.../...